

---

**L'accès des demandeurs d'emploi à la formation tout au long de la vie**

---

## **I - Constat**

Une Loi vient d'être votée (Loi N° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social) qui consacre le droit à l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie. En fait, elle restreint l'exercice de ce droit aux seuls salariés, puisque les travailleurs indépendants et les personnes au chômage ne sont pas ou à peine mentionnés dans ce texte.

## **II - Objectif poursuivi**

Qu'à un horizon d'un ou deux ans, l'accès des demandeurs d'emploi à la formation fasse l'objet d'une saisine du Conseil Économique Social et, qu'en 2005, il constitue un thème de la prochaine conférence nationale annuelle. Que soit mis en chantier un texte qui en précise les objectifs et cadre l'action des diverses collectivités et institutions qui ont à en connaître.

## **III – Propositions**

Dores et déjà, le collectif ALERTE souhaite faire les propositions suivantes

### 2.1 Objectifs de formation

1<sup>ère</sup> proposition - Équilibrer les efforts consentis pour les formations d'adaptation et ceux faits en faveur des formations qualifiantes ou générales

### 2.2 Volume de l'effort de formation

2<sup>ème</sup> proposition – Assimiler les contrats d'insertion par l'activité économique et les stages de formation, dans l'évaluation des effectifs de demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une action de développement du capital humain au sens de la ligne directrice européenne n°4 et pour la mesure des efforts budgétaires faits en faveur de l'insertion professionnelle

### 2.3 Qualité de la formation

3<sup>ème</sup> proposition - Proposer systématiquement un appui-conseil pour l'utilisation des dispositifs de formation

4<sup>ème</sup> proposition - Dans les contrats passés avec les organismes de formation, inclure et financer en conséquence une prestation « suivi de la formation », une prestation « aide à la recherche d'emploi », une prestation « accompagnement dans l'emploi »

5<sup>ème</sup> proposition - Rétablir les contrats de qualification adultes

6<sup>ème</sup> proposition - Rechercher dans les formations la mixité avec les salariés

#### 2.4. Conditions d'accès à la formation (et à la valorisation des acquis de l'expérience)

7<sup>ème</sup> proposition – Cesser de faire du refus de formation une cause de radiation de la liste des demandeurs d'emploi

8<sup>ème</sup> proposition – Définir, dans des contrats Etat-Régions, les règles de prescription et de financement des formations, de telle manière que les demandeurs d'emploi ne soient pas mis en position d'avoir à négocier eux-mêmes les arbitrages entre prescripteurs ou financeurs et de manière à réduire les délais d'obtention des accords de formation

9<sup>ème</sup> proposition – Constituer un fonds spécial pour le financement des formations correspondant à des changements d'orientation professionnelle et, en général, pour les formations longues

10<sup>ème</sup> proposition – Rendre la VAE gratuite pour les demandeurs d'emploi

Rédacteur de la fiche : réseau Alerte (Patrick Boulte) – 10.5.04